

Saint-Etienne le 21 Avril 2017

La délégation départementale de la Loire

Affaire suivie par :
Corinne FOURNIER
Secrétariat de l'offre de soins
✉ : corinne.fournier@ars.sante.fr
T : 04.26.20.90.21

Docteur,

En application du Décret N° 86 - 442 du 14 mars 1986 - article 1^{er} - modifié par le décret N° 2013-447 du 30 Mai 2013 -, relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires, une liste de médecins agréés généralistes et spécialistes est établie dans chaque département.

La durée du mandat des médecins agréés est fixée à trois ans.

L'arrêté préfectoral fixant la liste des médecins agréés du département de la Loire est établi pour la période du 25 novembre 2014 au 25 novembre 2017.

En conséquence, je suis amené à proposer à Monsieur le Préfet de la Loire une nouvelle liste de médecins agréés.

Dans ce but, je vous saurai gré de bien vouloir me faire connaître vos souhaits pour le prochain mandat du 25 novembre 2017 au 25 novembre 2020, à l'aide de la fiche-réponse annexée à ce courrier, étant précisé que l'agrément ne peut être accordé au-delà de l'âge de 73 ans.

Une réponse de votre part, à l'aide de la fiche-réponse ci-jointe, serait souhaitable dans les meilleurs délais et au plus tard le 15 septembre 2017 par courrier postal à l'aide de l'enveloppe ci-jointe ou par mail à l'adresse suivante : corinne.fournier@ars.sante.fr

Je vous prie d'agréer, Docteur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le directeur général,
Pour le directeur général et par délégation,
le délégué départemental

Laurent LEGENDART

ARS Auvergne -Rhône - Alpes
Délégation départementale de la Loire
BP 219
4 Rue des Trois Meules
42013 SAINT-ETIENNE CEDEX 2
Secrétariat Offre de soins

Renouvellement liste médecins agréés 2017.2020

FICHE-REPONSE MEDECINS AGREES

Je soussigné(e) Docteur

Date de naissance:

Spécialité :

N°RPPS :

Adresse professionnelle :

Tél professionnel :

souhaite être inscrit (e) sur la liste des médecins agréés du département de la Loire pour la période du 25 novembre 2017 au 25 novembre 2020.

OUI

NON

Fait à

Le

Cachet et signature